

*Le budget—M. Rompkey*

parole au ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme) (M. Rompkey).

**L'hon. William Rompkey (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)):** Monsieur le Président, je voudrais commencer en remerciant mon collègue, le ministre des Finances (M. Lalonde), de l'attention particulière qu'il a portée au groupe dont je m'occupe, les entreprises de moyenne importance. En parcourant le pays, ces derniers mois, pour parler avec les hommes d'affaires, j'ai constaté qu'il y avait un certain nombre de mesures concrètes que pouvait proposer le budget et qui aideraient considérablement ce secteur dynamique de notre économie à jouer un rôle important dans la relance. Je suis heureux de dire que le budget contient nombre de ces mesures.

Mon comité, le comité consultatif de la petite entreprise, a étudié beaucoup de ces initiatives au cours des derniers mois. Il a estimé que leur adoption donnerait une impulsion notable à cet élément du secteur privé et contribuerait à nos objectifs de développement économique, industriel et régional. Je ne peux m'empêcher d'exprimer ma satisfaction en voyant dans le budget un si grand nombre des recommandations que j'avais faites, au nom du comité consultatif de la petite entreprise. On se rend compte de plus en plus de l'extraordinaire valeur des petites entreprises pour le bien-être économique du Canada. Celles-ci ne se remarquent peut-être pas individuellement, à quelques exceptions près, mais, collectivement, elles sont le fondement même de notre vigueur industrielle. On pourrait les comparer au hockey. Les vedettes reçoivent toute la publicité, mais elles ne pourraient pas faire leur travail sans l'aide du reste de l'équipe.

● (1130)

J'estime que le budget aidera beaucoup la petite entreprise à faire son travail. Bien entendu, la première priorité était la création d'emploi. Le fait d'avancer un certain nombre de projets d'investissement stimulera l'économie à court terme. Ces travaux ont une influence bénéfique directe, mais ils ont aussi des retombées sur le secteur de la petite entreprise qui approvisionne les sociétés plus grandes. Ce groupe bénéficiera donc de l'augmentation de la demande.

En même temps, le budget reconnaît un autre besoin immédiat: la nécessité d'aider les compagnies que la récession mondiale a soumises à des pressions extraordinaires. Les plus petites entreprises ont été les plus durement touchées. Elles n'ont pas la possibilité de s'appuyer sur des ressources internes dans la même mesure que les grandes entreprises et elles n'ont pas le même accès aux fonds extérieurs. Le ministre des Finances a su tenir compte du problème du rapport dettes-avoirs dans la petite entreprise.

Je ne peux qu'être d'accord avec ce que le ministre des Finances disait:

[La façon dont] la plupart d'entre elles ont réussi à traverser la récession... témoigne de l'abnégation et de l'esprit d'entreprise des Canadiens.

Il parlait des petites entreprises, qu'il décrivait comme «d'un des éléments les plus dynamiques et les plus innovateurs du secteur privé.» Le budget propose un certain nombre de mesures positives qui permettront aux petites entreprises de rééquilibrer leur budget. C'est la première étape nécessaire pour qu'elles puissent tirer parti de la relance qui s'accélère maintenant.

Améliorer le climat d'investissement et augmenter la disponibilité de fonds internes permettra à nos industries d'investir dans des activités innovatrices. C'est le genre d'activité dont le Canada a le plus besoin pour renforcer notre position concurrentielle ici même et à l'étranger.

Je voudrais expliquer à la Chambre comment certaines mesures budgétaires favorisent nettement la petite et moyenne entreprise. En fait, ces dispositions sont avantageuses pour toutes les entreprises canadiennes mais je crois que les PME sont considérées comme le principal moteur de la reprise économique.

Les mesures destinées à compenser les pertes des entreprises devraient leur assurer des liquidités suffisantes, en prolongeant le report sur trois ans au lieu d'une seule année et en offrant même le choix d'un étalement sur sept ans au lieu de cinq ans comme auparavant, et les petites entreprises devraient profiter immédiatement de ces mesures. En outre, le besoin de liquidités des PME devrait être comblé une fois que la reprise se confirmera et que les recettes recommenceront à rentrer. De même, les dispositions visant à reporter sur trois ans au lieu d'une seule année les pertes de capital devraient améliorer l'autofinancement général d'une entreprise.

D'autres changements tels que la suppression de la limite du crédit d'impôt à l'investissement devraient être bien reçus par les PME. Il en sera de même pour le remboursement direct à l'entreprise d'une partie du crédit d'impôt. Tout cela profitera largement aux entreprises disposant d'un revenu imposable et c'est une mesure importante si l'on tient compte de la chute brutale des bénéfices des petites entreprises l'an dernier.

Comme la Chambre ne l'ignore pas non plus, le budget propose de remettre directement aux entreprises 40 p. 100 des nouveaux crédits d'impôt. Cela les aidera notamment à financer les travaux de recherche et de développement et à acquérir des actifs immobilisés pour fin de fabrication, de transport et de construction. Celles qui auront recours à cette mesure de concert avec le crédit pour acheter des actions ordinaires pourront réduire les frais inhérents à l'émission de capital-actions. De même le crédit d'impôt offert aux acquéreurs d'actions devrait rendre accessible aux entreprises du nouveau capital permanent et des liquidités, à condition qu'elles résolvent leurs graves problèmes d'endettement. Les petites entreprises ont toujours eu de la difficulté à se financer. Cette mesure devrait régler ce problème par les avantages qu'elle offre aux investisseurs et aux particuliers désireux d'investir.

Les députés ont probablement noté également que le ministre des Finances a proposé à l'attention du public un certain nombre de mesures destinées à permettre aux entreprises surtout aux petites, de profiter des stimulants fiscaux à la recherche et au développement et de trouver les fonds nécessaires à ce genre d'activité.

Dans les entretiens que j'ai eus avec des représentants de la petite entreprise, j'ai constaté que les petits hommes d'affaires souhaitent surtout des allègements fiscaux. Ils m'ont affirmé que si les programmes étaient déjà en place, les intéressés n'avaient pas nécessairement le temps de lire les brochures ni de remplir les demandes. Voilà pourquoi ils souhaitent des mesures fiscales favorables. A leur dire, ce serait pour eux un bon moyen de s'ajuster aux circonstances. Et je suis heureux de constater que le budget répond à leur désir.